

Compte rendu Conseil Municipal

JEUDI 12 MARS 2009 à 20h30

Absents excusés Joëlle BURNOLLE, Isabelle BOUILLOT (excusée pour retard), Thomas DUCRET, Armelle CAMUS.

Isabelle BOUILLOT rejoint la séance après le vote des comptes administratifs et détient une procuration de Joëlle BURNOLLE excusée.

1/ VOTES DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2008

Le Conseil municipal

APPROUVE les comptes de gestion du receveur percepteur et VOTE l'ensemble des comptes administratifs 2008 présentés par Philippe FERTE, adjoint aux finances, arrêtés comme suit :

Excédent de clôture du compte administratif général de : **57 312,67€**

Excédent du compte d'assainissement de : **278 525,89€**

Déficit de ZAC du Flon : **3695.37 €**

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

2/VOTES DES BUDGETS PRIMITIF 2009

➤ Budget général : équilibré comme suit

Section de fonctionnement : 2 069 660 €

Section d'investissement : 3 527 470 €

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

➤ Budget de l'assainissement : équilibré comme suit

Section d'exploitation : 501 830 €

Section d'investissement : 461 160 €

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

➤ Zac du Flon :

Equilibre de la section de fonctionnement : 5000 €

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

3 /DELIBERATIONS DIVERSES

➤ **AVENANTS BIBLIOTHEQUE DE YENNE** :

En raison de commandes supplémentaires ou d'abandon de certaines prestations, le Conseil municipal valide les avenants qui suivent :

LOT 8 –SERRURERIE - Entreprise DUPRAZ –

Avenant n°1 : 5 465 €HT en moins.

LOT 4 –MENUISERIE INTERIEURE BOIS - Entreprise COUTURIER Robert –

Avenant n°1 : 4 161.00 €HT en moins.

LOT 3 –MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM - Entreprise CATANIA-

Avenant n°2 : 5 855.64 €HT en plus.

LOT 10 –ELECTRICITE COURANT FAIBLE- entreprise PACCARD –

Avenant n°1 : 6 208.84 €HT en plus .

LOT 2 –ETANCHEITE - Entreprise TES –

Avenant n°2 : 1533.00 €HT en moins

LOT 5- CLOISONS DOUBLAGES PLAFONDS – Entreprise GUILLEMAUT –

Avenant n° 1 : 920 €HT en plus.

LOT 9 –PEINTURE REVETEMENTS MURAUX – entreprise : MIEGE

Avenant n°1 : 3195.16 €HT en plus.

LOT 6 –CARRELAGES FAIENCE - Entreprise POZZOBON –

Avenant n°1 : 3 667.89 €HT en moins

A ce jour, le montant global du marché, compte tenu des moins values et des plus values s'élève à 0.95% au-dessus du montant initial, soit :

1 082 563.28 €HT

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

➤AVENANT DE PROLONGATION de DELAIS – Marché Les Vigeoz

En raison d'intempéries et de travaux supplémentaires,

Le Conseil municipal AUTORISE le Maire à signer un avenant de prolongation des délais d'exécution des travaux au 16 avril 2009 sauf nouvelles intempéries.

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

➤AVENANT- LOYER de la GENDARMERIE

Suite à d'importants travaux sur l'immeuble de la gendarmerie, le Conseil municipal AUTORISE le Maire à signer l'avenant au bail de location du dit bâtiment, portant le loyer annuel, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2009, à 28 000 euros au lieu de 21 175 euros .

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

➤CREATION d'UN POSTE d'AGENT DE MAITRISE

Le Conseil municipal SUPPRIME un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe et DECIDE de CREER un poste d'agent de maîtrise permettant à un agent de la Collectivité d'accéder à ce grade.

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

➤ DEMANDE DE RECUPERATION DU FCTVA

Le Conseil municipal AUTORISE le Maire à signer la convention avec l'Etat afin d'enclencher le processus de récupération du fond de compensation de TVA de 215600 euros pour 2008 et 77000 euros pour 2007, conformément à la loi de finances rectificative pour 2009.

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

➤ MISSION de maîtrise d'œuvre IMPASSE ST ANTOINE :

Le Conseil municipal AUTORISE le Maire à signer un contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet GSM, comprenant les études et la préparation du DCE (dossier de consultation des entreprises) pour la voirie et les réseaux de l'impasse ST ANTOINE. Le coût de la mission est évalué à 4 400 euros pour GSM et 1 070 euros pour ECE (travaux électriques).

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

➤ STADE DE YENNE – MISSION à LABOSPORT

En vue des travaux de remise aux normes du stade, il convient de passer commande d'une mission de contrôle technique, d'accompagnement à la rédaction du cahier des charges et d'assistance à maîtrise d'œuvre.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à signer un contrat avec LABO SPORT pour 12 500 euros HT.

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

➤ CONTRACTUALISATION d'un PRET :

Comme prévu au BP 2009, le Conseil municipal

AUTORISE le Maire à contractualiser un prêt de 350 000 euros, au taux de 4.70% sur 15 ans. (Echéance annuelle : 32 648.16 euros).

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES

INAUGURATION DE LA BIBLIOTHEQUE :

L'inauguration est prévue pendant une semaine du 19 au 24 octobre 2009.

Diverses animations sont envisagées : expositions, lectures....

Le vendredi 23 octobre, pour clore la semaine : une pièce de théâtre sera jouée par la Compagnie : La Charabotte, marquant dans un même temps, l'ouverture du Grand Prix Charles Dullin qui se déroulera la semaine suivante à Aix les Bains. La cérémonie d'inauguration officielle aura le samedi 24 octobre en fin de matinée.

MODIFICATION DU PLU :

Demande à Sylvaine BERNARD VION, architecte urbaniste, de faire une proposition de mission de maîtrise d'œuvre pour accompagner la modification du PLU.

LOTISSEMENT HALPADES :

Les travaux de réalisation du lotissement d'habitation commenceront en avril. Il est décidé de lancer une consultation pour création d'une piste utile à la circulation des engins de chantier et pour la réalisation des travaux de VRD dans la rue des Marguerites.

ACCESSIBILITE aux personnes handicapées et à mobilité réduite

Décision de faire le récolement des points noirs repérés dans la commune. L'inventaire sera présenté dès le mois de mai avec un plan d'actions hiérarchisé.

Budget inscrit en 2009 : 10 000 euros, à reconduire les exercices suivants.

PROPRIETE BONZI/ TROMBOTTO

Le bornage de la propriété aura lieu le 17 mars. Conformément à l'estimation des Domaines, les biens seront vendus selon une procédure officielle à déterminer.

PREPARATION 15 AOUT

En vue de la préparation de la fête patronale, une réunion préparatoire est programmée le 19 mars à 20h30 à la salle polyvalente.

Tout le monde est invité à y participer.

QUESTIONS LIEES au dossier Rhône

Les effluents prélevés dans un regard à la sortie de la galerie de dépollution à la Balme ont été analysés et les résultats sont visibles au SPANC à la Communauté de Communes de YENNE. Le Maire fait part au Conseil de la lettre envoyée au Préfet, dont copie a été transmise à l'ensemble des collectivités rejetant leurs effluents, après traitement, dans la dite galerie.

Concernant les négociations avec la CNR, les élus se sentant concernés par ce dossier sont invités à participer aux prochaines séances de travail et notamment aux deux prochaines réunions programmées les 20 mars et 22 avril.

VELO-ROUTE :

Le blocage du dossier lié à des problèmes rencontrés avec EDF est désormais levé.

Le projet reprend son cours pour le tronçon prévu aux Bessons à la BALME.

PROCHAINES DATES :

Le 19 mars à 18h00 au monument aux morts : Cérémonie commémorative fin des hostilités en Algérie.

Le 19 mars à 20H30 à la Salle polyvalente –Préparation 15 août 2009

PROCHAIN CONSEIL : Mercredi 8 avril à 20H30